

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1865.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1864, s'élève à fr.	3,237,622 50
Les crédits proposés pour 1865, montent à	3,175,792 50
Différence en moins pour 1865 fr.	<u>61,830 »</u>

Cette différence résulte en grande partie de la suppression de crédits extraordinaires qui avaient été portés au Budget précédent.

CHAPITRE II.

ART. 10. — *Mexique.*

Le Budget de 1865 présente au chapitre II une augmentation : A. de 40,000 francs pour le traitement d'un Ministre du Roi auprès de l'Empereur du Mexique ;

B. De 2000 francs pour les frais de chancellerie de la nouvelle mission.

Il serait superflu de développer les motifs d'intérêt et de convenance qui justifient la création d'une légation à Mexico. Déjà depuis quatre mois un représentant de l'Empereur Maximilien est accrédité à Bruxelles avec le grade d'envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. Ce serait aussi en cette qualité que notre agent se rendrait au Mexique. Quant au chiffre du traitement, il convient de ne pas perdre de vue que le séjour à Mexico est excessivement dispendieux ; d'après les renseignements les plus exacts le chiffre proposé est indispensable pour permettre à notre Ministre d'y tenir convenablement son rang.

ART. 19. — *Turquie.*

Aucune augmentation de traitement n'a été accordée en 1864, au premier drogman. Il a été reconnu nécessaire de porter les émoluments de cet agent de 7000 à 8000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

CONSULATS.

L'établissement d'une légation au Mexique permettra de donner une autre destination aux services de notre consul général à Guatemala.

CHAPITRE VII.

La direction de la marine étant déjà chargée de l'inspection des écoles de navigation, ainsi que de tout ce qui regarde la composition des équipages de la marine marchande, il a paru utile de lui confier également l'exécution des règlements relatifs auxdites écoles.

Les sommes nécessaires pour le service des écoles de navigation sont reportées, pour le personnel, à l'article 42, et pour les frais divers, à l'article 43 du chapitre VIII.

Une réduction de 5,000 francs est proposée à l'article 33.



PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1865, à la somme de *trois millions cent soixante-quinze mille sept cent quatre-vingt-douze francs cinquante centimes* (fr. 3,175,792 50 c^t), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1864, resteront disponibles sur les sommes reportées des exercices antérieurs, pour être employées à titre d'encouragement de la navigation entre la Belgique et les ports étrangers, pourront être transférés à l'article 50 du Budget de 1865.

Donné à Ostende, le 1^{er} septembre 1864.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

CH. ROGIER.

*Le Ministre des Finances,*FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
POUR L'EXERCICE 1865.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	214,500
2	— du personnel des bureaux	145,700	"	
5	Matériel.	37,000	"	
4	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	10,000	"	
CHAPITRE II.				
LÉGATIONS.				
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>				
5	Autriche	51,500	"	655,470
6	Confédération germanique.	58,500	"	
7	France	58,000	"	
8	Grande-Bretagne.	71,000	"	
9	Italie.	58,500	"	
10	Mexique	42,000	"	
11	Pays-Bas	46,500	"	
12	Prusse	46,500	"	
13	Russie	71,000	"	
14	Brésil	22,000	"	
15	Danemark, Suède et Norwége, etc	20,000	"	
16	Espagne	22,000	"	
17	États-Unis	22,000	"	
18	Portugal	20,000	"	
19	Turquie.	45,970	"	
20	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	20,000	"	
A REPORTER. . . . fr.		860,770	"	860,770

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	869,770 »	»	869,770 »
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
21	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	161,250 »	»	161,250 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
22	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . .	70,500 »	»	70,500 »
	CHAPITRE V.			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
25	Perception des droits de chancellerie et bureau de la librairie à Paris.	Personnel	6,240 »	»
24		Frais divers.	560 »	»
25	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient	8,050 »	»	97,750
26	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels	85,120 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
27	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	47,000 »	»	47,000 »
	A REPORTER. fr.	1,246,270 »	»	1,246,270 »

POUR L'EXERCICE 1865

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CREDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT fr.	1,246,270 "		1,246,270 "
CHAPITRE VII.				
COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE				
26	Chambres de commerce	12,500		
29	Frais divers et encouragements au commerce	48,800		
50	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (pour mémoire Voir l'article 2 de la loi)	"		
51	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux. (Credit non limitatif)	8,000 "		146,745 "
52	Pêche maritime {	Personnel	7,895 "	
53		Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs, encouragements à la pêche maritime et à l'éducation pratique des marins	69,550 "	
CHAPITRE VIII				
MARINE				
<i>Paquebots à vapeur — Services spéciaux — Constructions et réparations maritimes</i>				
54	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux $\frac{2}{3}$ de solde, en non-activité et non remplacé	559,006 50		
<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Fête-de-Flandre</i>				
55	Personnel	26,447		
<i>Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque</i>				
56	Personnel {	Traitement	255,519 "	
37		Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de canal (Credit non limitatif).	258,000	
58	Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, aux termes de l'art 50 du règlement du 20 mai 1845, restitution de droits, pertes, par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Flessingue (Credit non limitatif)	15,500		
	A REPORTER fr.	2,285,487 50		1,505,015 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR 1865.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,285,487 50	"	1,595,013 "
	<i>Sauvetage.</i>			
50	Personnel	13,420 "	"	
	<i>Police maritime.</i>			
40	Personnel {	Traitement	54,694 "	"
41		Primes et remises (<i>Crédit non limitatif</i>)	4,000 "	"
	<i>Écoles de navigation.</i>			1,778,477 50
42	Personnel	19,580 "	"	
	<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>			
45	Dépenses diverses	591,211 "	221,500 "	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Pensions et secours.</i>			
44	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,500 "	"	
45	Secours à des fonctionnaires, employés et marins, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	2,000 "	"	4,500 "
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	2,954,492 50	221,500 "	3,175,792 50

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 4^{er} septembre 1864.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

CH. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1865.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre.
2	»	<i>Personnel des bureaux.</i> — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . .
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes édités dans le pays, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux belges et autres menus frais 11,600
3	b.	Éclairage et chauffage 5,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 7,500
	d.	Fonds secrets. 15,000
4	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>		
5	»	AUTRICHE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 41,000 — d'un secrétaire 8,500 Frais de chancellerie 2,000
6	»	CONFÉDÉRATION GER- MANIQUE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 30,000 — d'un secrétaire 6,500 Frais de chancellerie 2,000
7	»	FRANCE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 45,000 — d'un conseiller. 11,000 Frais de chancellerie 2,000
A REPORTER. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
145,700 »	»	145,700 »	145,700 »	»	»	
37,600 »	»	37,600 »	37,600 »	»	»	
10,000 »	»	10,000 »	23 000 »	»	15,000 »	
214,500 »	»	214,500 »	227,500 »	»	13,000 »	
51,500 »	»	51,500 »	51,500 »	»	»	
38,500 »	»	38,500 »	38,500 »	»	»	
58,000 »	»	58,000 »	58,000 »	»	»	
148,000 »	»	148,000 »	148,000 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
CHAPITRE II (SUITE).			
8	>	GRANDE-BRETAGNE. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000 — d'un conseiller 11,000 Frais de chancellerie 2,000	
9	>	ITALIE { TURIN. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire 28,000 Traitement d'un secrétaire. 6,500 Frais de chancellerie. 2,000 ROME. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire 22,000	
10	>	MEXIQUE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 40,000 Frais de chancellerie 2,000	
11	>	PAYS-BAS { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000 — d'un secrétaire 6,500 Frais de chancellerie 2,000	
12	>	PRUSSE. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 38,000 — d'un secrétaire 6,500 Frais de chancellerie 2,000	
13	>	RUSSIE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000 — d'un conseiller 11,000 Frais de chancellerie 2,000	
14	>	BRÉSIL. — Traitement d'un Ministre résident	
15	>	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE, etc. — Traitement d'un Ministre résident	
16	>	ESPAGNE. — Traitement d'un Ministre résident	
17	>	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un Ministre résident.	
18	>	PORTUGAL. — Traitement d'un Ministre résident	
19	>	TURQUIE { Traitement d'un Ministre résident 22,000 — d'un consul général chancelier 9,000 — d'un premier drogman. 8,000 — d'un second drogman 3,000 — de deux <i>khavass</i> et d'un <i>capou-oglan</i> 1,970 Frais de chancellerie 2,000	
20	>	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation	
TOTAL DU CHAPITRE II.			fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
148,000 »	»	148,000 »	148,000 »	»	»	
71,000 »	»	71,000 »	71,000 »	»	»	
58,500 »	»	58,500 »	58,500 »	»	»	
42,000 »	»	42,000 »	»	42,000 »	»	
46,500 »	»	46,500 »	46,500 »	»	»	
46,500 »	»	46,500 »	46,500 »	»	»	
71,000 »	»	71,000 »	71,000 »	»	»	
22,000 »	»	22,000 »	22,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
22,000 »	»	22,000 »	22,000 »	»	»	
22,000 »	»	22,000 »	22,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
45,970 »	»	45,970 »	45,000 »	2,970 »	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
655,470 »	»	655,470 »	610,500 »	44,970 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
24	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
22	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
23	»	Perception des droits de chancellerie et bureau de la librairie à Paris.
24	»	
		Personnel.
		Frais divers
25	»	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient
26	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
161,250 »	»	161,250 »	168,000 »	»	6,750 »	a) Athènes. fr. 8,000 Australie. 18,000 Buenos-Ayres. 25,000 Cap de Bonne-Espérance 18,000 Chine 50,000 Inde-Anglaise. 18,000 Smyrne. 15,000 Tanger 15,000 Cologne. 5,000 Guatemala. 2,000 Leipzig. 800 Londres. 2,000 Rio de Janeiro 2,000 Santo-Thomas. 1,250 Trébizonde. 2,000 Tunis 1,200 Fr. 161,250
161,250 »	»	161,250 »	168,000 »	»	6,750 »	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
6,240 »	»	6,240 »	6,240 »	»	»	
360 »	»	360 »	360 »	»	»	
b) 8,030 »	»	8,030 »	10,380 »	»	2,350 »	b) Alexandrie. — 1 drogman . fr. 1,000 — 1 khavass 780 Andrinople. — 1 id. 500 Beyrouth. — 1 id. 500 Bucharest. — 1 id. 1,000 Dardanelles. — 1 id. 500 Salonique. — 1 id. 500 Smyrne. — 2 id. 1,000 Tanger. — 1 id. 760 Trébizonde. — 1 id. 500 Tripoli. — 1 id. 450 Varna. — 1 id. 500 Athènes. — 1 phrouros 240 Fr. 8,050
85,120 »	»	85,120 »	85,120 »	»	»	
97,750 »	»	97,750 »	100,100 »	»	2,350 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
27	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — NAVIGATION. — PÊCHE.		
»	»	Écoles de navigation { Traitements de l'inspecteur, des professeurs, des secrétaires des conseils d'administration, du gar- dien de l'école d'Anvers
»	»	
28	»	Chambres de commerce.
29	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux.
30	»	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (<i>pour mémoire. — Voir art. 2 de la loi.</i>)
31	»	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers, remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux (<i>crédit non limitatif</i>)
32	»	Pêche maritime { Indemnités des commissions spéciales de la sur- veillance et des experts de la pêche
33	»	
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
a) »	»	»	»	»	»	a) Transféré à l'article 42.
b) »	»	»	»	»	»	b) Transféré à l'article 43.
12,500 »	»	12,500 »	12,500 »	»	»	
48,800 »	»	48,800 »	48,800 »	»	»	
»	»	»	»	»	»	
8,000 »	»	8,000 »	8,000 »	»	»	
7,895 »	»	7,895 »	7,895 »	»	»	
69,550 »	»	69,550 »	74,550 »	»	5,000 »	
146,745 »	»	146,745 »	151,745 »	»	5,000 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
MARINE.		
<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>		
54	»	Personnel des paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres. fr. 238,510 »
	»	— des services spéciaux 27,480 »
	»	— des constructions et réparations maritimes 50,302 50
	»	— en disponibilité aux $\frac{2}{3}$ de solde, en inactivité et non-replacé 22,714 »
		Fr. 539,006 50
<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>		
55	»	Personnel
<i>Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.</i>		
56	»	Personnel. {
57	»	
	»	Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal (<i>crédit non limitatif</i>)
58	»	Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, aux termes de l'article 50 du règlement du 20 mai 1845 10,000
	»	Restitution de droits 500
	»	Perte, par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue 3,000
		(<i>Crédit non limitatif.</i>) 13,500
<i>Sauvetage.</i>		
59	»	Personnel. {
	»	Vacations pour présence aux exercices prescrits par les règlements, et indemnités pour secours porté aux navires en détresse. 3,100
<i>Police maritime.</i>		
40	»	Traitement
41	»	Personnel. {
	»	Primes d'arrestation aux agents; remises aux receveurs sur le montant des droits perçus; indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres. (<i>Crédit non limitatif</i>)
		À REPORTER. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
559,006 50	»	559,006 50	559,006 50	»	»	
26,447 »	»	26,447 »	26,447 »	»	»	
255,519 »	»	255,519 »	255,519 »	»	»	
258,000 »	»	258,000 »	258,000 »	»	»	
15,500 »	»	15,500 »	15,500 »	»	»	
15,420 »	»	15,420 »	15,420 »	»	»	
54,694 »	»	54,694 »	54,694 »	»	»	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	
946,586 50	»	946,586 50	946,586 50	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES	
			ordinaires.	extraordin.
			REPORT. fr.	
		CHAPITRE VIII (SUITE).		
		<i>Écoles de navigation.</i>		
42	>	Personnel		
		<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>		
		<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>		
	>	Entretien des paquebots.	158,000	»
	>	Houille, huile, graisse, etc, pour 1352 traversées	500,260	»
	>	Voyages en dehors du service régulier	2,500	»
	>	Frais d'agence.	6,000	»
	>	Masse d'habillement des courriers	1,000	»
	>	Construction d'une paire de chaudières tubulaires	»	40,000
	>	Location et entretien de deux steamers anglais, etc.	»	»
	>	Nouvel outillage pour l'atelier d'Ostende	»	»
		<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>		
	>	Entretien des bateaux	9,000	»
	>	Houille, huile, graisse, etc.	15,000	»
43		<i>Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.</i>		
	>	Entretien des bateaux, des bouées, du fanal de Wielingen et du feu du Hinder.	57,000	»
	>	Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.	8,000	»
	>	Achat de bouées et accessoires.	4,000	»
	>	Loyer d'une maison à Flessingue.	1,500	»
	>	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal	1,500	»
	>	Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux	5,000	»
	>	Éclairage des fanaux sur la côte de Flandre, du fanal de Wielingen et du feu du Hinder	15,971	»
	>	Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut	5,000	»
	>	Construction et armement d'une goélette en fer	»	80,000
	>	Dernière partie de la construction et de l'armement d'un feu flottant dans la mer du Nord.	»	100,000
		A REPORTER. fr.	565,731	220,000

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
946,586 30	»	946,586 50	946,586 50	»	»	
19,580 »	»	19,580 »	19,580 »	»	»	
965,966 50	»	965,966 50	965,966 50	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							
		Report. fr							
		CHAPITRE VIII (SUITE).							
		Report . . . fr.	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">CHARGES</th> </tr> <tr> <th>ordinares</th> <th>extraordin</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: right;">563,731</td> <td style="text-align: right;">220,000</td> </tr> </tbody> </table>	CHARGES		ordinares	extraordin	563,731	220,000
CHARGES									
ordinares	extraordin								
563,731	220,000								
		<i>Sauvetage.</i>							
		»	Entretien des embarcations, hangars, etc 2,200 »						
		»	Construction d'un canot de rechange. » 4,300						
		<i>Police maritime</i>							
		»	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage des bureaux 4,900 »						
		<i>Ecoles de navigation.</i>							
45 (suite)		»	Frais divers 8,080 »						
		»	Fournitures de bureau, impressions, annonces, etc., pour les divers services 3,800 »						
		»	Frais de voyage pour les divers services. 5,500 »						
		»	Dépenses imprévues pour les divers services 5,000 »						
			591,214 224,500						
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.							
		CHAPITRE IX.							
		<i>Pensions et secours.</i>							
44		»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement.						
45		»	Secours à des fonctionnaires, employés et marins, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse						
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.							

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
965,966 50	»	965,966 50	965,966 50	»	»	
591,211 »	221,300 »	812,511 »	892,211 »	»	79,700 »	
1,557,177 50	221,500 »	1,778,477 50	1,858,177 50	»	79,700 »	
2,300 »	»	2,300 »	2,300 »	»	»	
2,000 »	»	2,000 »	2,000 »	»	»	
4,300 »	»	4,300 »	4,500 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	112	Administration centrale.
II.	<i>ib.</i>	Légations. — Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie
III.	116	Consulats. — Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage
V.	<i>ib.</i>	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	118	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	<i>ib.</i>	Commerce, navigation, pêche
VIII.	120	Marine
IX.	124	Pensions et secours
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
214,500 »	»	214,500 »	227,500 »	»	15,000 »	
655,470 »	»	655,470 »	610,500 »	44,970 »	»	
161,250 »	»	161,250 »	168,000 »	»	6,750 »	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
97,750 »	»	97,750 »	100,100 »	»	2,350 »	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
146,745 »	»	146,745 »	151,745 »	»	5,000 »	
1,557,177 50	221,500 »	1,778,477 50	1,858,177 50	»	79,700 »	
4,300 »	»	4,300 »	4,300 »	»	»	
2,954,492 50	221,500 »	3,175,792 50	3,257,622 50	44,970 »	106,800 »	
DIMINUTION fr.				61,850 »		

ANNEXES
AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1865.

ANNEXE N° 1.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1^{er} janvier au 31 décembre 1865, et des extinctions constatées pendant la même époque, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1° PENSIONS CONFÉRÉES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
99	Hambrouck, P.-A.	Commissaire maritime de 5 ^{me} classe.	177	22 déc. 1862.	1 ^{er} janvier 1865.	
100	Wagemans, P.-J.	Pilote de 2 ^{me} classe .	1,120	14 février 1865.	1 ^{er} mars 1865.	
101	Wolter, M.	Commissaire de marine de 2 ^{me} classe.	1,700	24 id. 1865.	25 déc. 1862.	
102	Sterckx, A.	Chirurgien aide-major.	1,440	10 avril 1865.	15 mars 1865.	
105	Declercq, A.	Pilote de 1 ^{re} classe. .	641	14 février 1865.	1 ^{er} id. 1865.	
		TOTAL . . . fr.	5,078			

2° PENSIONS RÉVISÉES.

45	Baillieu, F.-G.-L.	Enseigne de vaisseau	206	31 janvier 1865.	1 ^{er} déc. 1852.	Pension révisée fr. 806 * Id. primitive 600 * Différence . . . fr. 206 *
70	Vander Eecke, Ch.	Commissaire de marine de 2 ^{me} classe.	515	9 février 1865.	26 sept. 1858.	Pension révisée 1,700 * Id. primitive 1,387 * Différence . . . fr. 313 *
105	Declercq, A.	Pilote de 1 ^{re} classe .	194	28 mai 1865.	1 ^{er} mars 1865.	Pension révisée 853 * Id. primitive 641 * Différence . . . fr. 194 *
		TOTAL . . . fr.	715			

5° PENSIONS ÉTEINTES.

				DATE de l'extinction.	
¹⁹ / ₄₇	Wouters, J.-B.	Marin réformé . . .	250	7 mars 1855.	5 déc. 1856.
²¹ / ₆₆	Benard, L.-C.	Maitre de manœuvre de 2 ^{me} classe.	572	10 janvier 1858.	5 juin 1859.
⁵² / ₂₉	Goes, P.-J.	Matelot de 5 ^{me} classe .	250	9 février 1848.	22 août 1860.
⁵³ / ₅₆	Lagae, L.	Agent de la police ma- ritime.	538	17 mars 1855.	1 ^{er} juillet 1858.
⁵¹ / ₃₁	Neuts, F.	Patron pilote	1,160	29 août 1848.	1 ^{er} avril 1865.
⁷⁵ / ₁₀	Deweerd, J.-B.	Pilote de 1 ^{re} classe. .	955	12 janvier 1850.	Id. id.
		TOTAL . . . fr.	5,525		

décédé le 4 déc. 1856.
Id. 4 juin 1859.
Id. 21 août 1860.
Id. 7 juin 1858.
Id. 4 mars 1865.
Id. 5 id.

} Ces pensions éteintes n'ont pas été portées dans les listes fournies précédemment.

SITUATION.

Lors de la présentation du Budget de 1864, le Département des Affaires Étrangères comptait 61 pensions, s'élevant à . . . fr.	82,144 *
Depuis cette époque, 5 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à	5,078 * }
Id. 3 id. révisées, id.	715 * }
	5,791 *
	ENSEMBLE . . . fr.
	87,955 * •
Six pensions se sont éteintes; elles montent à	5,525 *
Reste donc à servir 60 pensions, s'élevant à	84,412 *

ANNEXE N° 2.

Relevé des passe-ports qui ont été délivrés au Département des Affaires Étrangères et par nos diverses légations, du 1^{er} juillet 1854 au 31 décembre 1865.

	1854.		1855.		1856.		1857.		1858.		1859.		1860.		1861.		1862.		1863.	
	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Montants perçus.																		
Légation à Berlin	7	56	4	32	8	64	2	16	2	16	2	16	•	•	8	64	8	64	13	104
— à Berne	•	•	•	•	1	8	10	80	22	176	18	144	15	120	10	80	7	56	5	40
— à Constantinople	5	24	1	8	•	•	12	96	8	64	15	104	8	64	8	64	6	48	•	•
— à Copenhague	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
— à Francfort s/M	•	•	16	128	19	152	15	104	27	216	•	•	•	•	•	•	•	•	1	8
— à la Haye	8	64	16	128	6	48	11	88	17	156	11	88	10	80	4	32	2	16	2	16
— à Lisbonne	•	•	•	•	•	•	•	•	3	24	3	24	2	16	5	40	8	64	2	16
— à Londres	19	152	17	156	4	32	5	40	16	128	3	40	•	•	1	8	•	•	•	•
— à Madrid	2	16	5	40	5	24	5	24	11	88	7	56	10	80	10	80	22	176	•	•
— à Paris	51	408	180	1,440	556	2,088	401	3,088	701	5,608	551	4,248	512	4,096	264	2,112	89	712	150	1,200
— à Rio-de-Janeiro	1	8	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
— à Rome	2	16	•	•	13	104	8	64	16	128	16	128	•	•	9	72	•	•	2	16
— à St-Petersbourg	•	•	•	•	•	•	•	•	15	120	15	104	15	104	12	96	7	56	16	128
— à Turin	5	40	12	96	12	96	6	48	7	56	12	96	11	88	5	24	6	48	4	32
— à Vienne	5	24	22	176	55	280	24	192	25	184	28	224	51	248	37	206	25	184	53	264
— à Washington	•	•	1	8	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	101	808	274	2,192	457	3,496	555	4,440	868	6,944	659	5,272	612	4,896	371	2,968	178	1,424	228	1,824
Ministère des Affaires Étrangères	51	248	165	1,520	157	1,096	162	1,296	227	1,816	202	1,616	190	1,520	107	856	40	320	44	352
TOTAUX	152	1,056	439	3,512	574	4,592	717	5,736	1,095	8,760	861	6,888	802	6,416	478	3,824	218	1,744	272	2,176

ANNEXE N° 5.

Relevé des droits de chancellerie perçus à l'administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères et dans les légations à l'étranger, pendant les années 1849 à 1863.

	1849.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.	1863.
Administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères	542 50	645 50	527 "	596 "	973 "	908 75	1,275 "	2,024 75	2,533 50	2,517 "	1,817 50	2,314 75	839 50	686 "	626 "
Légation à Berlin	"	"	20 "	35 "	20 "	85 "	181 "	160 "	40 "	85 "	86 "	57 "	10 "	"	"
— à Berne	"	"	"	"	"	"	"	"	10 "	26 "	35 "	54 50	5 "	"	"
— à Constantinople	"	"	"	"	"	3 "	"	"	5 "	10 "	10 "	"	"	"	"
— à Copenhague	"	"	"	"	"	20 "	"	"	10 "	"	"	"	"	"	"
— à Francfort S/M.	"	70 "	35 "	170 "	310 "	316 "	415 "	575 "	360 "	294 "	220 "	345 "	75 "	"	"
— à la Haye.	20 "	37 50	30 "	115 "	75 "	80 "	145 "	187 50	170 "	210 "	160 "	120 "	15 "	"	"
— à Lisbonne	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5 "	"	"	"
— à Londres	"	"	"	"	"	25 "	15 "	5 "	"	"	"	"	"	"	"
— à Madrid	"	"	"	"	"	"	15 "	5 "	5 "	5 "	11 "	"	"	6 "	"
— à Paris	5,900 "	25,835 "	17,306 50	31,730 "	51,315 "	29,026 50	50,174 50	53,349 "	32,050 "	37,337 "	27,139 50	39,206 "	15,366 50	3,200 "	3,560 "
— à Rio-de-Janeiro	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
— à Rome	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5 "	5 "	"	"	"	"
— à St-Petersbourg	"	"	"	"	"	30 "	70 "	215 "	271 "	415 "	405 "	330 "	225 "	45 "	50 "
— à Turin	"	"	"	"	11 "	5 "	14 "	10 "	13 50	15 "	25 "	20 "	"	"	"
— à Vienne	100 "	170 "	235 "	280 "	315 "	160 "	196 "	157 "	170 "	210 "	70 "	75 "	50 "	20 "	"
— à Washington	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
TOTAUX. . . . fr.	6,562 50	24,736 "	18,083 50	32,946 "	55,017 "	30,741 25	52,500 50	37,281 25	35,618 "	40,949 "	29,984 "	32,507 25	14,586 "	5,957 "	4,056 "